



## Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR

Séance du 8 avril 2021 à 18 heures

L'An deux mille vingt et un, le jeudi 8 avril à dix-huit heures, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis en distanciel, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

**Date de convocation :** le 2 avril 2021 - Secrétaire de séance : Thomas BLONSKY, maire de Chapelle-Royale

**Nombre de délégués en exercice : 34 - Délégués présents : 20 – Délégués excusés : 15**

**Pouvoirs : 2** (Xavier NICOLAS donne pouvoir à Marie-Christine LOYER la Présidente, Jérémie CRABBE à Eric GIRONDEAU)

**CC Forêts du Perche : 6**

Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christelle LORIN, Marie-Christine LOYER, Philippe PENNY, Catherine STROH ;

**CC Terres du Perche : 6**

Eric GERARD, Christophe BARRAL, Frédéric BLAZEJEWSKI, Martial LECOMTE, Victor PROVOT, Michel THOMAS,

**CC du Perche : 7**

Thomas BLONSKY, Nathalie BRUNET, Jean-Claude CHEVEE, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Philippe RUHLMANN ;

**Représentés : 1**

Michel THIBAULT par Sylvie CHARTRAIN, sa suppléante.

**Absents excusés : 15**

Xavier NICOLAS, Christophe LEFEBURE, Gérard DESVAUX, Jean-Michel CERCEAU, René ROUSSELLE, Eric LEGROS, David MONNIER, Marc MOCOJNI,

Harold HUWART, Martine CARRE-AVELINE, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON, Michel THIBAULT.

**Invités complémentaires :**

Mme Naaïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-Rotrou ; Mme Murielle ROUSSELET, suppléante de Pascal MELLINGER.

### **Objet de la délibération n° 08 04 2021 : Contrat groupe d'assurance statutaire 2021-2024**

Le Centre de Gestion d'Eure-et-Loir à l'issue d'une procédure concurrentielle pour un contrat groupe d'assurance statutaire a retenu la compagnie d'assurance CNP ASSURANCES, avec le courtier SOFAXIS.

Madame le Présidente expose que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure-et-Loir a communiqué les résultats du « petit marché » :

#### **Agents CNRACL :**

Pour la totalité des risques : décès, accident de service /maladie professionnelle, longue maladie, maladie de longue durée, maternité/paternité, maladie ordinaire.

Avec ou sans franchise par arrêt en maladie ordinaire aux taux au 01/01/2021 de :

Sans franchise : 6.89% ; franchise de 10 jours : 5.98 %

Franchise de 15 jours : 5.67% ; franchise de 30 jours : 5.25%

#### **Agents IRCANTEC :**

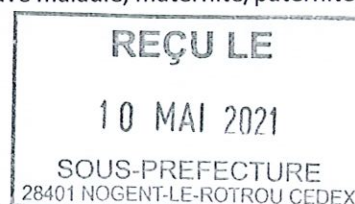
Pour la totalité des risques : accident du travail/maladie professionnelle, grave maladie, maternité/paternité, maladie ordinaire.

Franchises par arrêt sur le risque maladie ordinaire aux taux de :

Franchise de 10 jours : 1.20% ; franchise de 15 jours : 1.05 %

#### **Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Prend acte** des taux et des prestations négociés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure-et-Loir, dans le cadre du contrat groupe statutaire pour une durée de 3 ans (31/12/2024) ;
- **Décide** le renouvellement de l'adhésion au contrat groupe du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale





## Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR

Séance du 8 avril 2021 à 18 heures

avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour la catégorie de personnels suivants :

- **Agents CNRACL** pour tous les risques au taux de 5.67% avec franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire.  
La masse salariale assurée comprend le traitement brut indiciaire et la NBI.

**Prend acte** que la collectivité adhérente devra verser au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des frais de gestion annuels fixés à 0.11 % de la masse salariale assurée.

**Note** que la collectivité pourra quitter le contrat groupe chaque année sous réserve du respect du délai de préavis de quatre mois avant l'échéance annuelle.

**Autorise** la Présidente à signer le contrat d'assurance et tout document s'y rapportant.

Pour extrait certifié conforme,  
Acte rendu exécutoire  
Après dépôt au représentant de l'état :

*le 10 mai 2021*

Comité syndical du 8 avril 2021

Marie-Christine LOYER  
Présidente au PETR,

**Pôle Territorial du Perche P.E.T.R.**

1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou  
Tél. 02 37 29 09 29  
Siret 200 659 772 00018